



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

NOTE DE SYNTHÈSE COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Conseil Communautaire du 31 mars 2022

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT EN DIOIS
BEAURIÈRES
BELLEGARDE EN DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHÈRES
LA BATIE DES FONTS
LA-MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES EN DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS LA CROIX HAUTE
MARIGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR EN DIOIS
MONTMAUR EN DIOIS
PENNES LE SEC
PONET- ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL EN QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN EN QUINT
ST NAZAIRE LE DESERT
STE CROIX
TRESCHENU-CREYERS
VACHERES EN QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

Préambule	3
I. Une présentation générale	3
A. Les résultats comptables	3
B. Les taux de réalisations (Mouvements réels)	4
II. Le Budget principal.....	6
A. Les recettes de fonctionnement	6
1. Les impôts et taxes (chapitre 73).....	6
2. Les dotations et participations (chapitre 74).....	7
3. Les produits du domaine (chapitre 70)	7
1. Les autres produits (chapitre 75)	7
B. Les dépenses de fonctionnement	7
1. Les charges à caractère général (chapitre 011)	8
2. Les charges de personnel (chapitre 012)	8
3. Les atténuations de produits (chapitre 014).....	8
C. L'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement	9
D. L'endettement.....	9
E. La section d'investissement	9
III. Composition des budgets annexes.	11
A. Les budgets des zones d'activités économiques (ZAE).....	11
1. ZAE de Die	11
2. ZAE de Chatillon en Diois et Luc-en-Diois	11
B. L'assainissement Non Collectif (SPANC)	11
C. L'abattoir du Diois.....	11
D. Budget énergie	11

Préambule

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, les comptes administratifs 2021 du budget principal et des budgets annexes retracent l'ensemble des mouvements réels ou d'ordres en dépenses et en recettes constatées dans la comptabilité de l'ordonnateur.

La présente note de présentation vise à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires, lesquelles répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14, M41, M42 et M49).

I. Une présentation générale

A. Les résultats comptables

Au terme de l'année 2021, les résultats consolidés (avec les mouvements d'ordre) issus des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes se présentent comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET PRINCIPAL - BC40800						
Opérations de l'exercice	6 692 182,09	7 013 491,65	2 385 335,10	1 881 902,06	9 077 517,19	8 895 393,71
Résultat 2020 reporté	0,00	1 680 161,82	20 273,36	0,00	20 273,36	1 680 161,82
TOTAL	6 692 182,09	8 693 653,47	2 405 608,46	1 881 902,06	9 097 790,55	10 575 555,53
RESULTAT BRUT 2021		2 001 471,38	-523 706,40			1 477 764,98
RESTES A REALISER			381 762,83	481 760,00	381 762,83	481 760,00
RESULTAT NET		2 001 471,38	-423 709,23			1 577 762,15
ABATTOIR - BC40840						
Opérations de l'exercice	61 004,56	95 626,88	258 307,28	36 128,24	319 311,84	131 755,12
Résultat 2020 reporté	0,00	49 490,80	0,00	195 237,07	0,00	244 727,87
TOTAL	61 004,56	145 117,68	258 307,28	231 365,31	319 311,84	376 482,99
RESULTAT BRUT 2021		84 113,12	-26 941,97			57 171,15
RESTES A REALISER			88 791,52	87 120,00	88 791,52	87 120,00
RESULTAT NET		84 113,12	-28 613,49			55 499,63
SPANC - BC40804						
Opérations de l'exercice	45 333,88	49 092,45	35 285,41	15 050,00	80 619,29	64 142,45
Résultat 2020 reporté	0,00	4 916,96	0,00	20 671,21	0,00	25 588,17
TOTAL	45 333,88	54 009,41	35 285,41	35 721,21	80 619,29	89 730,62
RESULTAT BRUT 2021		8 675,53		435,80		9 111,33
RESTES A REALISER			0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT NET		8 675,53		435,80		9 111,33
ZONE D'ACTIVITE CHATILLON - BC40900						
Opérations de l'exercice	19 592,63	19 592,63	19 592,63	19 592,63	39 185,26	39 185,26
Résultat 2020 reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	19 592,63	19 592,63	19 592,63	19 592,63	39 185,26	39 185,26
RESULTAT BRUT 2021		0,00		0,00		0,00
RESTES A REALISER			0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT NET		0,00		0,00		0,00

ZONE D'ACTIVITE LUC - BC40842						
Opérations de l'exercice	13 874,82	26 207,96	13 874,78	13 874,82	27 749,60	40 082,78
Résultat 2020 reporté	0,00	14 016,67	0,00	0,00	0,00	14 016,67
TOTAL	13 874,82	40 224,63	13 874,78	13 874,82	27 749,60	54 099,45
RESULTAT BRUT 2021		26 349,81		0,04		26 349,85
RESTES A REALISER			0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT NET		26 349,81		0,04		26 349,85
ZONE D'ACTIVITE COCAUSE - BC40843						
Opérations de l'exercice	817 359,96	827 350,44	684 758,84	661 792,76	1 502 118,80	1 489 143,20
Résultat 2020 reporté	0,00	207 884,48	0,00	0,00	0,00	207 884,48
TOTAL	817 359,96	1 035 234,92	684 758,84	661 792,76	1 502 118,80	1 697 027,68
RESULTAT BRUT 2021		217 874,96	-22 966,08			194 908,88
RESTES A REALISER			0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT NET		217 874,96	-22 966,08			194 908,88
RESEAU DE CHALEUR - BC40844						
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	12 577,46	0,00	12 577,46
Résultat 2020 reporté	0,50	0,00	0,00	10 878,50	0,50	10 878,50
TOTAL	0,50	0,00	0,00	23 455,96	0,50	23 455,96
RESULTAT BRUT 2021	-0,50		23 455,96		23 455,46	
RESTES A REALISER			28 925,00	38 902,04	28 925,00	38 902,04
RESULTAT NET	-0,50		33 433,00		33 432,50	
BUDGETS AGREGES						
Opérations de l'exercice	7 649 347,94	8 031 362,01	3 397 154,04	2 640 917,97	11 046 501,98	10 672 279,98
Résultat 2020 reporté	0,50	1 956 470,73	20 273,36	226 786,78	20 273,86	2 183 257,51
TOTAL	7 649 348,44	9 987 832,74	3 417 427,40	2 867 704,75	11 066 775,84	12 855 537,49
RESULTAT BRUT 2021		2 338 484,30	-549 722,65			1 788 761,65
RESTES A REALISER			499 479,35	607 782,04	499 479,35	607 782,04
RESULTAT NET		2 338 484,30	-441 419,96			1 897 064,34

Le budget 2021 consolidé a été réalisé à hauteur de 12 855 537,49 € en recettes et 11 066 775,84 € en dépenses. Un résultat excédentaire consolidé de clôture (avec intégration des résultats des années antérieures) est constaté à 1 897 064,34 €.

B. Les taux de réalisations (Mouvements réels)

DEPENSES FONCTIONNEMENT	BUDGETE	CA 2021	Taux réalisation 2021
011 - Charges à caractère général	1 121 569,00	923 449,29	82,3%
012 - Charges de personnel	2 094 340,00	2 034 865,32	97,2%
014 - Atténuations de produits (AC, reversements fiscalité...)	1 476 448,00	1 474 237,57	99,9%
65 - Autres charges (Subventions, indemnités élus...)	1 782 220,00	1 511 472,24	84,8%
66 - Charges financières	67 205,00	63 171,50	94,0%
67 - Charges exceptionnelles	70 000,00	13 722,02	19,6%
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	480 000,00		
Dépenses de fonctionnement - opération réelles	7 091 782,00	6 020 917,94	84,9%

A noter, les postes de dépense Charges exceptionnelles et dépenses imprévues constituent l'enveloppe de précaution de 550.000 €, laquelle n'est pas destinée à être dépensée sauf aléas et imprévus. Le taux de réalisation se situe ainsi à 92,0%, hors réserves.

RECETTES FONCTIONNEMENT	BUDGETE	CA 2021	Taux réalisation 2021
013 - Remboursement sur rémunération du personnel	29 650,00	49 458,30	166,8%
70 - Produits des services du domaine	325 460,00	351 541,35	108,0%
73 - Impôts et taxes	4 571 933,00	4 703 146,37	102,9%
74 - Dotations et participations	1 578 691,00	1 524 924,08	96,6%
75 - Autres produits de gestion courante	112 781,18	115 667,60	102,6%
76 - Produits financiers	9 315,00	9 660,76	103,7%
77 - Produits exceptionnels	12 500,00	27 278,87	218,2%
Recettes de fonctionnement - opérations réelles	6 640 330,18	6 781 677,33	102,1%

DEPENSES INVESTISSEMENT	BUDGETE	CA 2021	Taux réalisation 2021
16 - Remboursement d'emprunts	330 440,00	325 125,60	98,4%
16441 – Remboursement temporaire sur emprunts	410 090,00	0,00	
020 - Dépenses imprévues (Investissement)	58 332,64		
204 - Subventions d'investissement	339 436,00	331 800,00	97,8%
20/21/23 - Dépenses d'équipement	4 325 815,00	1 396 940,14	32,3%
27- Immobilisations financières	20 000,00	20 000,00	100,0%
Dépenses d'investissement - opération réelles	5 554 091,64	2 098 865,74	37,8%

RECETTES INVESTISSEMENT	BUDGETE	CA 2021	Taux réalisation 2021
10 - FCTVA + excédent	612 889,36	280 725,93	45,8%
13 - Subventions d'équipement reçues	1 826 402,64	774 712,92	42,4%
16 - Emprunts et dettes	1 600 090,00	360,00	0%
204/21/23 - Reversement sur dépenses d'équipement		8 239,20	
27- Immobilisations financières	306 273,00	91 944,82	30,0%
Recettes d'investissement - opérations réelles	4 345 655,00	1 155 982,87	26,6%

II. Le Budget principal

A. Les recettes de fonctionnement

RECETTES	CA 2020	BUDGETE	CA 2021	Var. CA 2021 / CA 2020
013 - Rembours. sur personnel	23 916,52	29 650,00	49 458,30	106,8%
70 - Produits services du domaine	249 766,80	325 460,00	351 541,35	40,7%
73 - Impôts et taxes	4 714 869,63	4 571 933,00	4 703 146,37	-0,2%
74 - Dotations et participations	1 447 901,11	1 578 691,00	1 524 924,08	5,3%
75 - Autres produits de gestion	60 757,89	112 781,18	115 667,60	90,4%
76 - Produits financiers	9 246,01	9 315,00	9 660,76	4,5%
77 - Produits exceptionnels	11 799,64	12 500,00	27 278,87	131,2%
Sous-total opérations réelles	6 523 377,60	6 640 330,18	6 781 677,33	4,0%

Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) s'élèvent à **6 781 677,33€**, soit une hausse de 4,0% constatée en 2021 par rapport au réalisé 2020. Les motifs des variations pour les principaux postes de recettes sont détaillés ci-après.

1. Les impôts et taxes (chapitre 73)

Les produits fiscaux sont pour partie reversés (Voir dépenses de fonctionnement - chapitre 014). Le tableau ci-après présente les variations de la fiscalité en 2021 hors reversements :

	Imputation	Taxes	2020	2021	Var. CA21 / CA20
Fiscalité à pouvoir de taux	73111	TH	954 360 €	340 076 €	-64,4%
	73111	TFB	524 285 €	516 570 €	-1,5%
	73111	TFNB + TAFNB	87 187 €	86 941 €	-0,3%
	73111	CFE	489 861 €	397 659 €	-18,8%
	7331	TEOM	1633303	1653420	1,2%
	7318	Rôles supp.	6 705 €		
Sous-Total recettes fiscales à pouvoir de taux			3 695 701 €	2 994 666 €	-19,0%
Fiscalité sans pouvoir de taux	73112	CVAE	324 734 €	284 308 €	-12,4%
	73114	IFER	100 519 €	102 119 €	1,6%
	73113	TASCOM	92 531 €	87 607 €	-5,3%
Sous-total recettes fiscales sans pouvoir de taux			517 784 €	474 034 €	-8,4%
Total recettes fiscales hors FPIC et taxes reversées			4 213 485 €	3 468 700 €	-17,7%
Reversements	AC fiscale initiale		-754 315 €	-754 315 €	0,0%
	Reversement FNGIR		-157 496 €	-157 496 €	0,0%
Total fiscalité nette			3 301 674 €	2 557 189 €	-22,5%
Evolution			+ 22 200 €	-744 485 €	

Les produits fiscaux intercommunaux, hors reversements, baissent significativement en 2021 pour atteindre 2 557 189 €. Cette baisse s'explique principalement par les mesures gouvernementales prises antérieurement et dont les effets financiers s'appliquent pleinement sur les budgets des collectivités

territoriales en 2021 : suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et baisse de moitié des impôts de production sur les établissements industriels,

La perte du produit de Taxe d'habitation sur les résidences principales en 2021 est compensée par l'affectation d'une fraction de la TVA nationale : 647 330€

La baisse de moitié des impôts de production pour les établissements industriels est compensée par une dotation de l'Etat de 95 950€.

L'activité économique a résisté sur le territoire et la perte de Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises (CVAE) estimée à -40% au budget, s'est révélée contenue à -12,4%.

2. Les dotations et participations (chapitre 74)

Les dotations et participations de la collectivité sont en augmentation de 77 022,97€ soit une variation de +5,3% par rapport au réalisé 2020.

Plusieurs faits marquants sont à souligner en 2021 sur ce poste de ressources. L'évolution du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) en dispositif de Bonus territoire fait évoluer le soutien de la CAF aux établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) du territoire. Désormais, la CAF verse directement aux crèches concernées l'aide du bonus territoire, sans passer par la CCD. Les recettes encaissées diminuent de 192 720€. D'autre part, la perte de produit fiscal se traduit par des compensations à hauteur de 104 328€. Enfin, la revalorisation de la Dotation d'intercommunalité se poursuit conformément aux prévisions. (+10%, soit + 25 570€).

3. Les produits du domaine (chapitre 70)

Les produits du domaine de la collectivité sont en hausse de 101 775€ soit une variation de +40,6% par rapport au réalisé 2020. Cette hausse s'explique par la hausse du cours de reprise des matériaux valorisables des aires des tri et de réemploi et par l'évolution de la refacturation de charges au budget annexe SPANC.

4. Les autres produits (chapitre 75)

Les autres produits de la collectivité sont en rattrapage par rapport au réalisé 2020. Ce poste retrace les loyers perçus sur le site du Martouret. Cet écart traduit le report de la moitié du loyer en 2020 du Martouret lissé sur les 5 prochaines années.

B. Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES	CA 2020	BUDGETE	CA 2021	Var. CA 2021 / CA 2020
011 - Charges à caractère général	817 458,84	1 121 569,00	923 449,29	13,0%
012 - Charges de personnel	1 758 612,39	2 094 340,00	2 034 865,32	15,7%
014 - Atténuations de produits (AC, reversements fiscalité...)	1 308 706,32	1 476 448,00	1 474 237,57	12,6%
65 - Autres charges de gestion courante (Subv., participations, indemnités élus...)	1 732 531,62	1 782 220,00	1 511 472,24	-12,8%
66 - Charges financières	72 660,24	67 205,00	63 171,50	-13,1%
67 - Charges exceptionnelles	49 848,26	70 000,00	13 722,02	-72,5%
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)		480 000,00		
Sous-total opération réelles	5 739 817,67	7 091 782,00	6 020 917,94	4,9%

Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) s'élèvent à **6 020 917,94€**, soit une hausse de 4,9% constatée en 2021 par rapport au réalisé 2020. Les motifs des variations pour les principaux postes de dépenses sont détaillés ci-après.

1. Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges de gestion courante de la collectivité sont en hausse de 105 990€, soit une variation de -13,0% par rapport au réalisé 2020. Cet écart s'explique d'une part par les événements exceptionnels ayant modifiés l'exécution du Budget 2020 (report des élections municipales, crise sanitaire). Une forme de retour à la normale est constatée.

Au stade de la prévision, les charges de gestion sont constatées, avec les principales variations suivantes :

- charges de gestion ou actions des services gelées en 2020 (publications intercom, frais d'affranchissement, frais de missions, divers) : +10 000 €.
- hausse du poste carburant en 2021 : +25 800 €
- réparation et entretien parc véhicules OM : +45 000€
- Prestations de service : élaboration Documents objectifs Natura 2000 (11 000€), charges temporaires service OM du fait travaux aire de tri Die en site occupé (10 000 €) : +21 000 €
- contribution au SPPEH : +24 025 €

2. Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel de la collectivité sont en hausse de 276 252,93€ soit une variation de +15,7% par rapport au réalisé 2020. Cette évolution prend en compte les incidences des recrutements 2020 en « année pleine », des recrutements effectués en 2021, les évolutions de postes et le glissement vieillesse technicité (GVT). Cet écart se décompose comme suit :

	%*	Valeur	%
Incidence postes recrutés en 2020 (année pleine) - SISEMA	100%	+73 913 €	+4,2%
Recrutement Chargé de mission Natura 2000	100%	+37 550 €	+2,1%
Recrutement chargé de projet « Petite Ville de Demain »	90%	+14 037 €	+0,8%
Recrutement d'un conseiller numérique	80%	+ 10 836 €	+ 0,6%
Mise à disposition informaticien Ville Die (passage 35h)	100%	+ 13 695 €	+0,8%
Recrutement d'un chauffeur polyvalent (aire tri Lus/La Motte)		+27 548 €	+ 1,6%
Recrutement d'un gardien de déchèterie temporaire (18 mois)		+ 19 202 €	+1,1%
Recrutement agent SPANC + réorganisation service		+ 7 528 €	+0,4%
Recrutement d'un renfort administratif (RH/Environnement)		+ 6 527 €	+0,4%
Enveloppe Revalorisation du Régime indemnitaire (RIFSEEP)		+ 26 077 €	+1,7%
Glissement Vieillesse Technicité (GVT) + mesures individuelles		+ 16 267 €	+ 0,9%
Remplacement arrêt maladie, congé maternité	Var.	+ 20 275 €	+1,2%
Stagiaire LEADER	100%	+ 2 798 €	+ 0,2%
TOTAL		+276 253 €	+15,7%

* taux de couverture du poste par des recettes fléchées (subventions, IJSS, refacturation services)

3. Les atténuations de produits (chapitre 014)

Ce poste de dépense retrace les reversements de produits fiscaux ou autres opérés au bénéfice des communes membres (Attribution de compensation), des syndicats de rivières (taxe GEMAPI), de l'EPIC office de tourisme du Pays diois (Taxe de séjour), de l'Espace social de Die et du Diois (Subvention Département Drôme) et de l'Etat (FNGIR).

Ce poste de dépense est en hausse de 165 531 € soit une variation de +12.6% par rapport au réalisé 2020. Cette baisse s'explique par les motifs suivants :

- la mise en place des retenues sur les attributions de compensations (AC) en Investissement pour la contribution fibre et les remboursements de frais d'élaboration ou de révision des PLU communaux,
- la hausse de la facturation des services mutualisés Pour rappel, cette facturation est prélevée sur le montant des Attributions de compensation en fonctionnement (182 465€ en 2019, 246 173€ en 2020, 395 222€ en 2021).

C. L'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement

La section de fonctionnement dégage un autofinancement brut de **760 759 €** en 2020. (contre 783 559 € en 2020). Le remboursement du capital de la dette est constaté à hauteur de 325 126 €, il en résulte un autofinancement net de **435 634 €** dégagé sur l'exercice pour financer les projets et les investissements de la collectivité.

A noter, l'exécution du Budget a amélioré l'autofinancement net, lequel était prévu à **-231 892 €** au stade du Budget 2021.

D. L'endettement.

L'encours de dette constaté au 31/12/2021 s'élève à un montant de 4 178 717€ soit 344€ par habitant (pour une population Insee de 12 079 habitants en 2021). Par mesure de prudence et afin de maîtriser son endettement, tous les emprunts sont à taux fixe.

Le remboursement du capital de la dette est constaté à hauteur de 325 126 €.

Le **délai de désendettement** de de la CCD s'établit à 5.2 années au 31 décembre 2021. Pour la Chambre régionale des comptes (CRC), le seuil d'alerte s'établit à 12 années. Pour rappel, le délai de désendettement apprécie le niveau de soutenabilité de la dette.

E. La section d'investissement

DEPENSES	CA 2020	BUDGETE	CA 2021	Var. CA 2021 / CA 2020
16 - Remboursement d'emprunts	292 947,70	330 440,00	325 125,60	11,0%
16441 - opérations financière	441 668,02	410 090,00		
020 - Dépenses imprévues		58 332,64		
204 - Subventions d'investissement	48 280,00	339 436,00	331 800,00	587,2%
20/21/23 Dépenses d'équipement	1 860 107,00	4 325 815,00	1 396 940,14	-24,9%
26 - Immobilisation participations	0,00	20 000,00	20 000,00	
27- Immobilisations financières	318 513,25	69 978,00	25 000,00	-92,2%
Sous-total opération réelles	2 961 515,97	5 554 091,64	2 098 865,74	-29,1%

RECETTES	CA 2020	BUDGETE	CA 2021	Var. CA 2021 / CA 2020
10 - FCTVA	305 235,12	535 585,00	203 421,57	-33,4%
1068 - Excédent fonct. capitalisé		77 304,36	77 304,36	
13 - Subventions d'équip. reçues	587 948,64	1 826 402,64	774 712,92	31,8%
16 - Emprunts et dettes	0,00	1 600 090,00	360,00	
16441 - opérations financière	441 938,02			-100,0%
204/21/23 - Divers	102,24		8 239,20	
27- Immobilisations financières	171 025,61	306 273,00	91 944,82	-46,2%
Sous-total opérations réelles	1 064 311,61	4 345 655,00	1 155 982,87	8,6%

Les dépenses réelles d'investissement s'élevaient à **2 098 866€** Hors opération de gestion de dette, les dépenses d'équipement s'élevaient à **1 773 740 €** et s'inscrivent dans un Plan de programmation pluriannuel des Investissements (PPI), détaillées comme suit :

<i>En € TTC</i>	DEPENSES			
	TOTAL	ANTERIEUR	2021	RESTANT
<i>PROGRAMME VIA FERRATA (2021-2022)</i>	281 032,00 €	24 816,00 €	241 024,79 €	15 191,06 €
<i>ELABORATION PLUI (2019-2023)</i>	472 000,00 €	195 522,72 €	8 136,66 €	268 340,62 €
<i>ELABORATION REVISION DOCUMENTS COMMUNAUX (2018-2021)</i>	152 555,69 €	89 209,01 €	26 616,68 €	36 730,00 €
<i>FIBRE TRANCHE 2 (2021-2025)</i>	1 659 000,00 €	0,00 €	331 800,00 €	1 327 200,00 €
<i>MARTOURET - TRANCHE 4 (2020-2021)</i>	182 345,92 €	52 469,02 €	62 221,90 €	67 655,00 €
<i>MARTOURET - CHAUDIERE BOIS (2019-2020)</i>	442 505,16 €	442 313,16 €	192,00 €	0,00 €
<i>EXTENSION, RENOVATION THERMIQUE, ACCESSIBILITE ET CHAUFFERIE SIEGE CCD (2020-2021)</i>	567 275,15 €	10 487,84 €	242 887,31 €	313 900,00 €
<i>POLE PETITE ENFANCE (2019-2021)</i>	1 848 921,00 €	1 459 461,00 €	0,00 €	389 460,00 €
<i>EQUIPEMENT CRECHE ST NAZAIRE (2020-2022)</i>	287 455,30 €	1 813,59 €	17 576,71 €	268 065,00 €
<i>EQUIPEMENT CRECHE CHATILLON (2023-2024)</i>	524 940,00 €	0,00 €	0,00 €	524 940,00 €
<i>EQUIPEMENT CRECHE LUS LA CROIX HAUTE (2023-2024)</i>	444 000,00 €	0,00 €	0,00 €	444 000,00 €
<i>EQUIPEMENT PALAIS SOCIAL: ESPACE JEUNE (2021)</i>	75 000,00 €	0,00 €	0,00 €	75 000,00 €
<i>PARTICIPATION DWATTS/ACOPREV (2021)</i>	20 000,00 €		20 000,00 €	0,00 €
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES ENVELOPPES COURANTES HORS OM</i>	920 991,21 €		142 767,17 €	778 224,04 €
PPI HORS OM BUDGET PRINCIPAL	7 878 021,43 €	2 276 092,34 €	1 093 223,22 €	4 508 705,72 €
<i>DECHETERIE LUC (2019-2020)</i>	469 725,00 €	469 725,00 €	0,00 €	
<i>DECHETERIE LA MOTTE (2019-2020)</i>	196 379,69 €	196 379,69 €	0,00 €	
<i>DECHETERIE DE DIE, AIRE DE STOCKAGE ET DE TRANSIT DES DECHETS ET CENTRE TECHNIQUE CCD (2019-2023)</i>	3 229 611,60 €	139 663,48 €	556 972,09 €	2 532 976,03 €
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES ENVELOPPES COURANTES OM</i>	1 056 494,56 €		123 544,69 €	932 949,87 €
PPI OM BUDGET PRINCIPAL	4 952 210,85 €	805 768,17 €	680 516,78 €	3 465 925,90 €
TOTAL PPI BUDGET PRINCIPAL	12 830 232,28 €	3 081 860,51 €	1 773 740,00 €	7 974 631,62 €

III. Composition des budgets annexes.

La CCD dispose de six budgets annexes en 2021, dont trois pour la gestion des zones d'activités économiques (ZAE)

A. Les budgets des zones d'activités économiques (ZAE)

Les zones d'activités économiques représentent 3 budgets annexes. En 2017, la CCD est devenue compétente pour la gestion de l'ensemble des zones d'activités économiques sur le territoire et assure les charges d'entretien.

1. ZAE de Die

En 2021, un lot sur la zone Sud a été vendu pour un montant de 26 883 €, représentant un total de 927m² : vente garage EB concept. Au 1^{er} janvier 2021, il reste 9 508 m² de terrains à commercialiser. Le prix de vente est de 29€ HT/m².

L'aménagement de la zone Nord s'est poursuivi en 2021 avec le démarrage des fouilles archéologiques préventives, la maîtrise d'œuvre à retenir et les travaux de viabilisation voirie. La surface totale de terrain commercialisable est estimée à 31 000m².

2. ZAE de Chatillon en Diois et Luc-en-Diois

Sur la ZAE de Chatillon, une parcelle de 795 m² reste à commercialiser, sans demande concrète pour l'instant. Sur la ZA de Luc-en-Diois, il reste deux lots à vendre de 1 180 m² et de 1 197m². Ces deux lots ont fait l'objet de signature de compromis de vente en 2020. Le prix de vente de ces deux zones est de 17€ HT/m².

B. L'assainissement Non Collectif (SPANC)

La gestion d'un Budget annexe SPANC relève juridiquement de la catégorie d'un service public industriel et commercial (SPIC) et doit s'équilibrer par ses propres recettes. En 2021, les modalités du service ont évolué pour atteindre les objectifs de contrôle (265 par an) et pour équilibrer le service.

A cet effet, la redevance de contrôle fixée à 180€ TTC en 2020 a été portée à 245,45€ HT. En parallèle, Le délai de passage a été porté de 7 ans à 10 ans pour conserver un coût annualisé similaire autour de 25€. L'effectif des contrôleurs SPANC est passé de 0,8 ETP à 1,5 ETP.

L'exécution du Budget 2021 a permis l'équilibre du budget pour la 1^{er} fois depuis sa création en 2013. Aucun versement d'une subvention exceptionnelle du Budget principal n'a été constaté.

Pour rappel, les subventions d'équilibre cumulées versées sur la période 2014-2020 ont atteint 142 408€.

C. L'abattoir du Diois

L'abattoir du Diois est géré par une SARL en Délégation de service public depuis 2012. Cette concession a été renouvelée au 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 9 ans. Des redevances d'abattage et de découpe acquitté par les éleveurs sont perçues auprès du délégataire. Ces redevances couvrent les frais de gestion bâtementaire, le coût du personnel (peseur fiscal, chargé de mission CCD (5% ETP), l'annuité de la dette et les investissements.

En 2021, le programme de travaux s'exécute à hauteur de 133 771€ (phase 2 de travaux d'amélioration de l'abattoir), avec des restes à réaliser constatés à 88 792€. L'avance remboursable consentie par le Budget principal pour un montant de 270 000€ a été partiellement remboursée à hauteur de 80 000 €.

D. Budget Réseau de chaleur

La création d'une chaufferie bois est programmée dans le programme de travaux du tènement Joseph Raynaud. La chaufferie bois a vocation à desservir les locaux du Multi-accueil (CCD), de la salle communale (Commune de Die) et des logements sociaux gérés par Drome Aménagement Habitat (DAH).

Pour ce faire, l'ouverture d'un budget annexe est obligatoire pour retracer les opérations de revente d'énergie à des tiers (commune de Die et DAH). Ces opérations font l'objet d'un assujettissement à la TVA.

En 2021, aucune opération en dépenses n'est constatée sur ce budget, dans l'attente de la livraison du Pôle petite enfance programmée au second trimestre 2022.